



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°14 de la réunion du 21 octobre 2026 Saison 2026/2027

Seniors Masculins et Féminines

NB : Toutes les informations ci-dessous sont publiées officiellement sauf erreur ou omission et sous réserve des procédures en cours ou à venir.

Championnats Seniors F et M :

Modifications

D2 gr G

Village Neuf F.C. 1 - Illfurth F.C. 1 du 09/05 **est avancé au 06/05 à 16h** (Art 13/manif)

D3 gr E

Schoenau A.S 1 - Chatenois A.S 1 du 01/11 à 14h30 **est inversé à CHATENOIS** (AA/AM)

D4 gr A

Obermodern E Dauenf 3 - Gundershoffen A.S.P 2 du 25/10 **est refixé au 07/03 à 15h** (Art 13/manif)

D6 gr A

Dettwiller S.C 3 - Dossenheim S Zinsel 2 du 25/10 **est refixé au 21/02 à 10h** (CDF/AA)

D6 gr E

Schoenau A.S 2 - Ent. Du Vignoble 1 du 25/10 à 10h **est inversé à Nothalten** (AA/AM)

D6 gr F

AGIIR Florival 3 – Merxheim FC 2 du 20/09 **est à rejouer le 11/11 à 10h** (CRSD)

Pour rappel, pour toute modification ultérieure (changement de date ou d'heure du coup d'envoi), l'accord de l'adversaire est requis. (Voir : Comment faire une demande de modification de match ?)

Vétérans et Super-Vétérans

Cas des rencontres non-jouées (Championnats VET – SV) :

Pour rappel, en l'absence d'accords entre 2 clubs, la Commission ne refixera pas automatiquement les rencontres.

Les clubs souhaitant ainsi refixer leurs rencontres sont invités à s'accorder entre adversaires sur une date libre et en informer par mail à competitions@alsace.fff.fr, afin que la rencontre soit officiellement refixée.



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°14 de la réunion du 21 octobre 2026

Saison 2026/2027

Seniors Masculins et Féminines

Coupe d'Alsace Super-Vétérans

Le District d'Alsace de Football communique ce vendredi 23 octobre :

Le tirage des 16^{èmes} de finale de la Coupe d'Alsace Super-Vétérans (à retrouver en ligne sur [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#))

Les rencontres sont fixées au vendredi 30/10 à 20h (sauf indications)

1. Altorf A.S 91 - Erno Fc 91
2. Andolsheim A.S. 91 - Kertzfeld Fc 91 à 19h30
3. Bischoff. Ent. Sbb 91 - Boersch Fc 91
4. Dingsheim Gries A.S 91 - Holtzheim As 91
5. Duntz Ent. Alteck 91 - Drulingen Sc 91
6. Duttlenheim Alfc 91 - Erstein As 91
7. Fegersheim Cs 91 - Bischheim Soleil Fc 91
8. Hatten As 91 - Herrlisheim Fc 91
9. Hochfelden A.S 91 - Wittersheim U.S. 31 à 19h30
10. Jepsheim-Muntzenheim 91 - Colmar Portugais 91
11. Plobsheim C.A 91 - Ottrott As 91
12. Schiltigh Esp 91 - Lingolsheim Fc 91
13. Schweighouse F.C 91 - Ent. Forst Gunder 91 à 19h30
14. Strg Robertsau Asl 91 - Strg Elsau Portugais 91
15. Strg Red Star 91 - Strg Stockfeld 91 à 19h30
16. Wingersheim F.C 91 - Schaffhouse/Ent Hoch 91

Pour rappel, pour toute modification ultérieure (changement de date ou d'heure du coup d'envoi), l'accord de l'adversaire est requis. (Voir : [Comment faire une demande de modification de match ?](#))

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission des Compétitions Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les Responsables des antennes 67 et 68 de la Commission,
Jean-Christophe Allard et Daniel Interling

Le Secrétaire de Séance,
Fabien Gensbittel